

**ANNEXE II : Avertissement au(x) (co)propriétaire(s) d'un bien
de l'intention d'introduire une demande de permis d'urbanisme**

**AVERTISSEMENT AU(X) (CO)PROPRIETAIRE(S) D'UN BIEN
DE L'INTENTION D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME**

PAR RECOMMANDÉ

Je soussigné(e) (*identité du demandeur de permis d'urbanisme*)

Nom, prénom (*personne physique*) :

Nom, statut et n° d'entreprise (*personne morale*) : *Batopin, Société Anonyme, BE 0744.908.035.*

Personne à contacter : Marie Janart

Adresse : Sint-Lazaruslaan n° 10 bte.....

Code postal : 1210. Localité : Brussel

Téléphone : 02 616 02 02 GSM : 04 77 86 82 10Fax :

E-mail : marie.janart@batopin.be

Fais connaître au propriétaire (*identité du(des) (co)propriétaire du bien*)

Nom, prénom (*personne physique*) :

Nom, statut et n° d'entreprise (*personne morale*) : *Hanseeuw Marketing sa, BE0461 628 245*

Adresse : Avenue de la Toison d'Or.....n° 21.....bte 5

Code postal : 1050..... Localité : Ixelles.....

du bien sis (*localisation du bien*)

Adresse : Chaussée de Waterloo 363A, 1050 Ixelles

Cadastre : 7 division, section B n° 306y45

**Que j'ai l'intention d'introduire prochainement une demande de permis d'urbanisme visant à exécuter les
actes et travaux suivants (*objet de la demande*)**

(*décrire succinctement la nature des actes et travaux projetés*) :

La demande de permis concerne la modification de la façade avant ainsi que la division de l'espace commercial existant au rez-de-chaussée en deux commerces distincts, sans subdivision cadastrale. Batopin ne louera qu'un seul de ces deux commerces et l'aménagera en « cash-shop », composé d'un espace libre-service avec un distributeur de billets et de locaux annexes. Dans ce cadre, des enseignes seront installées et la façade sur rue sera adaptée, dans le respect de l'architecture existante et de l'intégration esthétique dans le paysage urbain.

Fait à Bruxelles, le 10/03/2026

(*signature(s)*)